

# Feu vert au rachat d'Interflora par PAI Partners

Publié le 12 février 2021

---

L'opération n'entraînant aucun chevauchement d'activité dans les secteurs sur lesquels le groupe Interflora est actif, l'Autorité de la concurrence a pu écarter tout problème de concurrence.

L'Autorité a ainsi autorisé l'opération sans conditions.

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

du 12 février 2021

[Lire le communiqué](#)